



NUMÉRO	SUJET
66-2021- DISREN	Demande de crédit de CHF 312'352 pour le réaménagement de la plateforme intermodale de la gare de Rolle
	RESPONSABLE(S) POLITIQUE(S) Pierre Graber

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

La Commune de Rolle souhaite réaménager la plateforme intermodale de la gare de Rolle. Ce projet est inscrit au projet d'agglomération de 2^e génération du Grand Genève en tant que mesure en faveur des interfaces gares. Un soutien DISREN est sollicité pour les phases d'avant-projet (phase 2 DISREN), d'étude de projet (phase 3 DISREN) et de réalisation (phase 4 DISREN) et fait l'objet du présent préavis pour un montant de CHF 312'352 TTC.

Contexte / Enjeux

Lieu de convergence d'enjeux importants pour la mobilité et le développement urbain, l'amélioration du fonctionnement de la plateforme multimodale est indispensable pour parfaire le dispositif de coordination entre densification et desserte en transports publics mise en place dans le district de Nyon. La nouvelle centralité de la gare de Rolle doit être renforcée par des espaces publics faisant le lien avec le cœur des quartiers alentours. Ceci permet de rendre plus attrayant le centre-ville ainsi que la plateforme d'échange modal et de rencontres sociales que constitue la gare. L'amélioration du fonctionnement de la plateforme de la gare de Rolle permettra d'augmenter les parts modales en faveur des transports publics et de la mobilité douce.

L'objet du présent préavis porte sur le périmètre de la gare de Rolle comprenant les fonctions d'échange entre les différents modes de transport. Ce périmètre se limite à la route de la Vallée à l'ouest et au chemin de Jolimont à l'est. Il comprend la gare routière prévue au nord de la gare CFF ainsi que l'espace d'échange au sud de la gare. Le périmètre pris en compte dans le cadre de ce préavis correspond au périmètre d'intervention défini par l'Etat de Vaud pour l'octroi de sa subvention à l'exclusion des zones aménagées par un maître d'ouvrage privé (sauf CFF).

La Commune de Rolle, en tant que maître d'ouvrage du projet, a sollicité un soutien DISREN pour les phases d'avant-projet (phase 2 DISREN), d'étude de projet (phase 3 DISREN) et de réalisation (phase 4 DISREN).

Objet de l'action proposée

Il est proposé que ce préavis valide l'octroi d'un crédit DISREN de CHF 312'352 TTC au projet du réaménagement de la plateforme multimodale de la gare de Rolle pour les phases d'avant-projet (phase 2 DISREN), d'étude de projet (phase 3 DISREN) et de réalisation (phase 4 DISREN).

Le réaménagement de la plateforme multimodale de la gare de Rolle contribue au report modal des transports individuels motorisés vers les modes plus durables et donc à la qualité de l'environnement, importants objectifs de législation visant l'amélioration du cadre de vie.

Financement

La Commune de Rolle, en tant que maître d'ouvrage du projet du réaménagement de la plateforme intermodale de la gare de Rolle, sollicite une participation DISREN aux phases d'avant-projet (phase 2 DIREN), d'étude de projet (phase 3 DISREN) et de réalisation (phase 4 DISREN).

Ce projet est inscrit au projet d'agglomération de 2^e génération du Grand Genève en tant que mesure en faveur des interfaces gares (mesure 12-19) et bénéficie d'une subvention fédérale. De plus, ce projet bénéficie également d'une subvention cantonale au titre du décret du Grand Conseil du 30 avril 2019 prévoyant la participation de l'Etat aux études et à la réalisation des interfaces de transports de voyageurs.

La Confédération ainsi que le Canton de Vaud plafonnent leurs participations financières sur la base du montant retenu pour ce projet selon l'accord sur les prestations. Ainsi, la Région de Nyon plafonne également sa participation sur le montant retenu selon l'accord sur les prestations.

Le montant retenu selon l'accord sur les prestations est de CHF 4'480'000 HT et hors renchérissement (coût 2005). Afin de pouvoir définir le plafond de la participation financière de la Région de Nyon par le biais du DISREN à ce projet, ce montant a été renchéri d'octobre 2005 à octobre 2019 sur la base des directives de l'OFROU relatives aux mesures de circulation routière et de mobilité douce du 20 avril 2018. Le plafond après renchérissement est de CHF 4'795'443 HT, soit CHF 5'164'692 TTC.

Les fonds tiers se montent au total à CHF 3'915'285 TTC, et comprennent les participations ci-après :

- La Confédération (ARE) subventionne les mesures inscrites au projet d'agglomération de 2^e génération du Grand Genève à hauteur de 40%, soit CHF 2'065'877 TTC ;
- L'Etat de Vaud subventionne les interfaces multimodales des gares à hauteur de 50% et ce après déduction de la participation de la Confédération, soit CHF 1'549'408 TTC ;
- Les fonds privés prévus pour ce projet se montent actuellement à CHF 300'000 TTC.

La part régionale de ce projet est de CHF 1'249'407 TTC, les fonds tiers connus ont été déduit du coût global (= CHF 5'164'692 – 3'915'285 TTC).

Sur cette base et selon les principes de cofinancement du DISREN pour les interfaces gares d'importance régionale, la part des cercles solidaires A et B se monte à 25% des coûts d'intérêt régional, soit CHF 312'352 TTC et la part de cercle porteur est de 75% des coûts, soit CHF 937'055.

Le cercle solidaire A regroupe les communes du bassin versant transports publics de la gare de Rolle, dont les habitants sont susceptibles d'emprunter cette infrastructure dans leurs déplacements quotidiens et le cercle solidaire B concerne les autres communes DISREN (voir fiche DISREN).

Les communes n'ayant pas adhéré au DISREN et en particulier celles du bassin versant (Bursinel, Essertines-sur-Rolle) seront approchées par la commune territoriale pour solliciter une participation financière qui viendra en déduction de sa part.

Conformément aux dispositions proposées dans le préavis 58-2020, un montant correspondant à l'accompagnement opérationnel de la Région de Nyon sera ajouté au coût global. Il est calculé sur une base forfaitaire d'un maximum de 2% du montant de la part d'intérêt régional du projet pour les phases 2, 3 et 4 DISREN.

	Phase 1		Phase 2, 3 et 4 DISREN	
	Mode de financement	Etude de faisabilité	Mode de financement	Avant-projet, étude de projet et réalisation
Coût total CHF (TTC)				5'164'692
Porteurs			Cercle porteur	937'055
Région			Cercle solidaire PR 66-2021 DISREN	312'352
Fonds tiers			Confédération Canton Privés	3'915'285

Calendrier

Avril 2021 à novembre 2021	Etude d'avant-projet
2022	Etude de projet
2023	Début des travaux

Communication

La Région de Nyon devra être mentionnée dans toute communication relative à ce projet conformément au [Protocole de communication](#) et pourra valoriser ce cofinancement dans sa propre communication.

Arguments au sujet de l'intérêt de la mesure

Bénéfices pour la Région	Mesure contribuant au report modal des transports individuels motorisés vers les modes plus durables et donc à la qualité de l'air, tous deux des objectifs de législature visant l'amélioration du cadre de vie.
Bénéfices pour la commune	Rolle bénéficie d'une participation régionale et d'importants fonds tiers coordonnés par Région de Nyon au projet de la gare de Rolle.
Bénéfices pour les habitants	Amélioration de la qualité de l'air ainsi que du cadre de vie.

Conclusion

La plateforme multimodale de la gare de Rolle constitue un lieu de convergence d'enjeux majeurs pour la mobilité des habitants du district de Nyon. Son réaménagement est indispensable afin d'améliorer son fonctionnement d'échange modal et le cas échéant augmenter son attractivité.

L'amélioration du fonctionnement de la plateforme de la gare de Rolle permettra notamment d'augmenter les parts modales en faveur des transports publics et de la mobilité douce et s'inscrit comme projet central sur lequel viendront se greffer d'autres projets de mobilité douce.

Annexes

- Fiche DISREN

Décision du Conseil intercommunal

Compte tenu de ce qui précède, nous vous prions, Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil intercommunal

- vu le préavis du Comité de direction 66-2021-DISREN relatif à une demande de crédit de CHF 312'352
- ouï le rapport de la Commission ad hoc,
- ouï le rapport de la Commission des investissements régionaux,
- attendu que ce point a été régulièrement porté à l'ordre du jour,
- décide d'accorder le crédit de CHF 312'352 pour le financement de la part solidaire DISREN au projet du réaménagement de la plateforme multimodale de la gare de Rolle.
- d'imputer le montant total de CHF 312'352 sur le compte DISREN 140.3185.
- d'accepter la participation solidaire à hauteur de 25% de la part régionale.

Ainsi délibéré par le Comité de direction dans sa séance du 18 février 2021, pour être soumis à l'approbation du Conseil intercommunal.

AU NOM DU COMITÉ DE DIRECTION

Gérald Cretegny
Président

Boris Mury
Secrétaire général

Fiche de répartition financière DISREN

Nom du projet	Réaménagement de la plateforme multimodale de la gare de Rolle			
Numéro de préavis	66-2021-DISREN			
Communes territoriales	Rolle			
Phase actuelle du projet	1	2	3	4

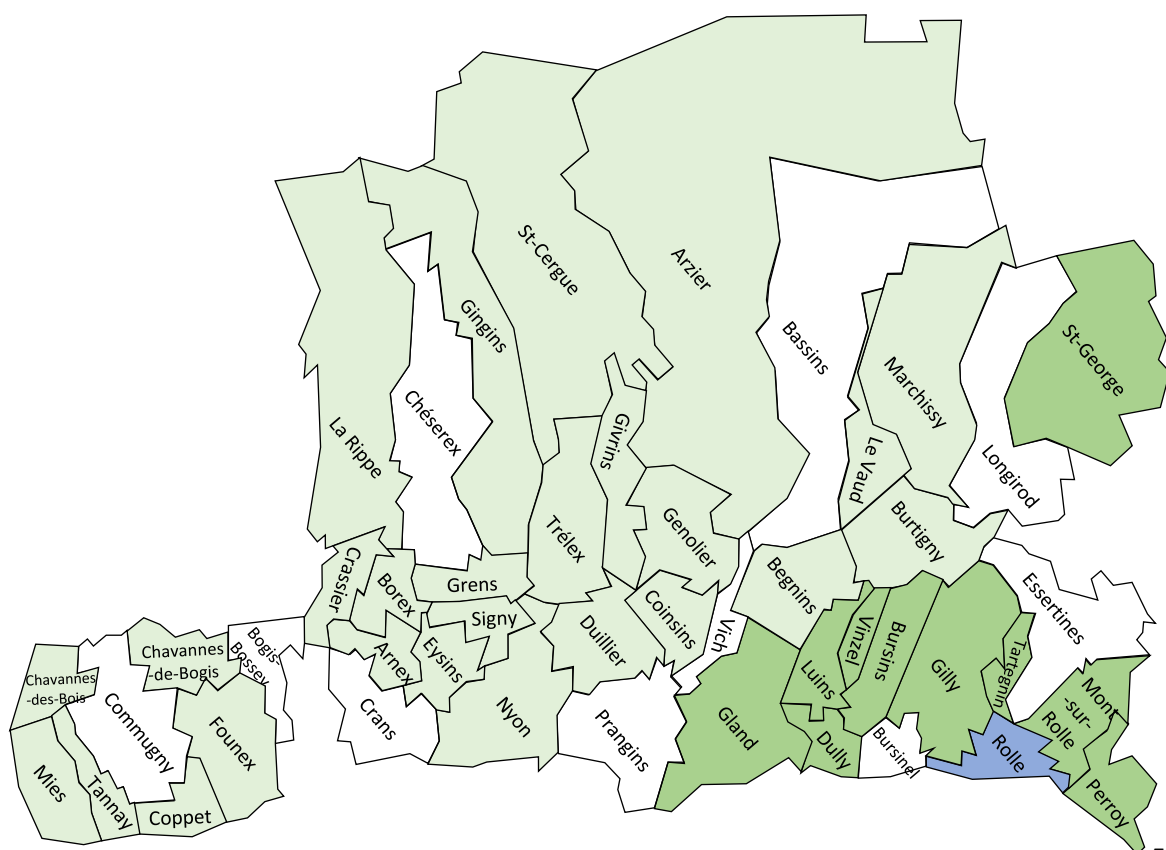
Financement du projet

Coût total du projet	CHF 5'164'692	100%
Fonds tiers	CHF 3'915'285	75,8%
Part régionale	CHF 1'249'407	24,2%

Répartition des cercles

Pour rappel, la part régionale est à répartir selon le mécanisme des cercles DISREN, c'est-à-dire entre le **cercle porteur** et le **cercle solidaire**.

Cercle	Communes	Part	Montant (CHF)
Porteur A	Rolle (y compris les fonds tiers qu'elle pourrait potentiellement obtenir auprès des communes hors DISREN : Bassins, Bogis-Bossey, Bursinel, Chésereux, Commugny, Crans-près-Céligny, Essertines-sur-Rolle, Longirod, Prangins, Vich).	75%	937'055
Porteur B	Aucune	0%	0
Solidaire A	Bursins, Dully, Gilly, Gland, Luins, Mont-sur-Rolle, Perroy, Saint-George, Tartegnin, Vinzel	10%	124'941
Solidaire B	Arnex-sur-Nyon, Arzier-Le Muids, Begnins, Borex, Burtigny, Chavannes-de-Bogis, Chavannes-des-Bois, Coinsins, Coppet, Crassier, Duillier, Eysins, Founex, Genolier, Gingins, Givrins, Grens, La Rippe, Le Vaud, Marchissy, Mies, Nyon, Saint-Cergue, Signy-Avenex, Tannay, Trélex.	15%	187'411



Critères de détermination des cercles DISREN

Cercle	Communes
Porteur A	Rolle, commune territoriale
Porteur B	Aucune
Solidaire A	Toutes les communes membres du DISREN faisant partie du bassin versant TP
Solidaire B	Toutes les autres communes membres du DISREN

Financement selon mécanisme DISREN

Cercles	Montant (CHF)	Habitants/cercle	Coût/habitant (CHF).
Porteur A	937'055	6'255	150.53
Porteur B	0	0	0.00
Solidaire A	124'941	22'220	5.34
Solidaire B	187'411	55'883	3.34

La répartition des montants pris en compte est établie sur la base des dernières données officielles, en notre possession. Une répartition définitive sera établie dès que les chiffres officiels seront publiés.

La moyenne CHF/hab. est calculée de manière globale sur l'ensemble des communes concernées. Ce montant change pour chaque commune en fonction des impôts conjoncturels des trois dernières années.

Impact sur le plafond annuel DISREN

Impact pour ce préavis

Impact en % (avant compensation)	5,5%
Impact en point d'impôt (max 0,9 pt)	0,05 pt

Impact cumulé de tous les préavis DISREN 2021

Impact en % (avant compensation)	29,8%
Impact en point d'impôt (max 0,9 pt)	0,27 pt